

CONGRES DE PUGET-VILLE : QUI VIENT ?

DIRLO HEBDO N°19

Le journal des directeurs d'école fait par des directeurs d'école

L'EURO DE FOOT COMMENCE
CE WEEKEND

ET SI ON EN PROFITAIT POUR
TRAVAILLER SUR L'EUROPE ?

Photo : TP

LE JOURNAL DU FUTUR SYNDICAT DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DECOLES : LE #S2DE



IL N'Y A QUE LES IM-
BECILES QUI NE
CHANGENT PAS
D'AVIS

Par Carole et Éric

Depuis toujours farouche détracteur des réseaux sociaux, j'ai franchi le pas il y a quelques mois. Pourquoi ?

Je ne sais pas vraiment ; une solitude personnelle et professionnelle, un divorce difficile...

J'ai donc effectué le grand plongeon dans l'univers Facebook / Messenger, sans trop de conviction mais avec quelques interrogations : photo ou pas photo, vrai nom ou pseudo ?... Et puis non ; être soi-même c'est toujours mieux !

Après quelques jours de navigation et de divagations nocturnes, j'ai découvert « *Un dirlo et une dirlette sont dans une galère...* ».

J'ai vite pris goût aux discussions de ce groupe qui a le don de m'amuser, me rassurer, me motiver, m'énerver aussi...

Je me suis lancé également, avec beaucoup d'entre vous, dans l'aventure du « s2dé ».

Mais il y a quelques mois, les discussions, les échanges ont pris une tournure surprenante avec une dirlette.

Après des commentaires de posts d'abord timides et sympathiques, puis intéressants et intrigants, s'ensuivent des discussions en MP...

Points communs, sensibilités, affinités professionnelles et personnelles s'entremêlent... des évidences se font jour, des intuitions se confirment, des sentiments apparaissent...

Et il y a quelques mois, LA rencontre !



Elle est là sur la plage, tournée vers le large...

Je suis descendu de mes montagnes, très surpris d'avoir osé.



Je ne me souviens plus du temps qu'il faisait... Je me rappelle juste l'émotion, des battements de mon cœur très forts dans ma poitrine et de nos premiers gestes l'un vers l'autre.

Depuis, nous vivons une magnifique histoire.

Alors, je n'aurais jamais pensé dire cela un jour ; merci Facebook et Messenger, merci les dirlos, dirlettes, figolus et autres pelles... et merci à une bonne fée du Var qui se reconnaîtra.

Un dirlo et une dirlette.

Éric et Carole.

Photo de Carole : Ile Sainte-Marguerite au large de Cannes.

Photo d'Éric : le Pelvoux dans les Écrins.



AMAL NADA UNE ENFANT DIFFERENTE

Par Nicole

8h20, A. arrive à l'école, le regard à la fois curieux et méfiant.

Accueil dans la cour, A. reste sur le seuil et regarde les autres enfants sans bouger.

8h40, regroupement.

« A. viens, on va dans la salle, viens A., viens », 1 fois 2 fois 3 fois, enfin je vais la chercher, lui tiens la main pour aller dans la salle de motricité.

Elle se précipite sur les ballons et renverse tout (*elle a le droit, tant pis, c'est son rituel*). Je la laisse faire, elle a l'air heureuse.

Les autres enfants l'ont admis aussi.

« A. viens, on enlève la veste, viens A., viens », 1 fois 2 fois 3 fois, enfin je vais lui enlever sa veste.

Elle ne s'échappe plus depuis 1 mois environ et nous pouvons laisser la baie vitrée ouverte (*avec le Covid c'est quand même mieux !*).

9h25, fin de la séance de motricité, rangement du matériel et des ballons !

« Viens A., on va dans la classe, viens A., viens », 1 fois 2 fois 3 fois, enfin je vais lui donner la main (elle ne veut pas donner la main aux autres) et nous montons en classe.

Les 29 autres suivent maintenant, seuls et autonomes (*il nous aurait fallu 15 mains au 1^{er} trimestre...*).

De 9h30 à 10h, en classe, A. se rue vers les poupées et la dînette. Je la laisse faire, c'est son rituel. Les autres sont assis sur les bancs en attendant les consignes. Ils ont compris que A. était différente.

Dans ses « bons jours », A. erre d'un atelier à l'autre, regarde, touche, repart...

Je la laisse faire...

Si elle est décidée, elle vient vers moi et prend les feutres (j'en profite alors pour laisser des traces sur une feuille), ou

elle va voir M., l'Atsem, au coin peinture, qui fait de même.

Si elle n'est pas décidée, elle s'énerve, part en courant, revient, crie, touche à tout, puis repart...



10h, « A. viens, c'est la récréation, viens A., viens », 1 fois 2 fois 3 fois, je lui tends la main et nous descendons.

Et là, c'est la catastrophe. Elle est complètement perdue (le bruit, le monde, la grandeur de l'espace), elle n'a plus ses repères. Elle se met à crier, à pleurer et tente d'aller se réfugier dans les toilettes. (Aie aie aie, les mains ou la tête dans la cuvette...). Elle se fait gronder, nous lui lavons les mains et la remettons dans la



cour. Les cris reprennent aussitôt.

Elle revient dans les toilettes (5 à 6 fois par récréation, dès que l'Atsem tourne le dos pour soigner un des 132 autres élèves).

10h40, nous remontons en classe (*ouf*).

Mais A. est énervée, fatiguée des péripéties de la récréation, et les cris ne cessent pas.

Les ateliers sont très difficiles à gérer, les placards doivent être fermés et rien ne doit traîner sur mon bureau, à part son jouet, une bouteille sensorielle qu'elle prend de temps en temps mais repose rapidement.

Nous travaillons tant bien que mal. Les autres enfants vont vers elle, essaient de lui parler, de lui tenir la main (nous avons beaucoup travaillé sur la tolérance, la différence) mais A. ne se laisse pas approcher, elle recule.

Nos yeux sont toujours rivés sur elle.

Soudain elle arrête de crier (*Ahhhh, elle s'est calmée, elle est mieux...*) et je l'aperçois debout sur le banc ou sur une

table. « Non A., descends, c'est dangereux », et les cris reprennent.

Je la console, la calme, la câline, nous nous lavons les mains et elle repart.

Et hop, le temps de retrouver mes petits autonomes de 3 ans et demi et M. d'aider au lavage des mains de ceux qui ont fini la peinture, nous retrouvons A. un pinceau rose pailleté dans la bouche. « Nonnnnnnn » (*trop tard*).

M. va lui laver la bouche, laisse l'atelier de peinture et les petits seuls et autonomes.

Il est bientôt l'heure. Les enfants rangent tout et viennent sur les bancs.

A. revient, propre et l'air apaisé. (*Ouf*).

Je lui dis de venir avec nous, elle ne vient pas et retourne voir les poupées (*ce n'est pas grave, on rangera cette après-midi*).

C'est l'heure. « Viens A., on va voir maman, viens A., viens », 1 fois 2 fois 3 fois, je lui tends la main et nous descendons.

Je garde ma main dans la sienne car elle veut sortir. Les

cris et l'agitation reprennent jusqu'à l'arrivée des parents.

Les matinées se répètent inlassablement.

Nous sommes au mois de juin, presque la fin de l'année. Oui A. a fait des progrès, elle ne s'échappe plus, ne reste plus devant la porte fermée de la classe en pleurant et ne crie plus autant qu'avant.

Le papa, avec qui je suis en contact régulièrement par téléphone, me dit qu'il a remarqué les progrès, il est content. Je confirme (*Qu'ai-je donc dit là ?????*) Il comprend qu'elle peut donc venir toute la journée à l'école ! (*Euh non, je n'ai pas dit ça, cela reste très compliqué... etc.*)

Mais peut-on lui en vouloir ? Les parents sont démunis et fatigués aussi.

Voilà, nous les soulageons, je peux le comprendre. Mais à quel prix ?

Quelqu'un peut-il seulement imaginer ce que nous avons vécu en début d'année, et pendant tout le 1^{er} trimestre ?

A., perdue au milieu des 29 autres, les cris, les pleurs, « les pipis à la culotte »



Personne ne peut l'imaginer s'il ne l'a pas vécu au quotidien.

Une phrase résonne en moi, prononcée par le médecin du Camsp, lors d'une équipe éducative préscolaire : « A. à l'école, ça ne devrait pas poser de problème ! » (OUPSSSSS)

Alors OUI à l'inclusion. Nous accueillons de nombreux enfants (dont je tairai les noms, chut, c'est un secret) relevant de la MDPH et suivis au Camsp, et l'école est bénéfique pour eux !

Le petit W., qui vient parfois me faire un câlin quand je passe dans la cour, il a le sourire, quel bonheur ! Ou encore Z., aidé par une AVS, il a le sourire aussi !



Alors OUI à l'inclusion, mais pas n'importe comment !

Cette petite a l'air malheureuse, les parents aussi, et nous également.

Un jour un papa m'a dit : « Mon fils vient en courant à l'école, il est heureux, merci, vous avez réussi ! ». C'est le plus beau compliment que l'on m'a fait.

A. n'a jamais le sourire ; et ça c'est triste...

Cette petite fille a besoin de soins, d'aide personnelle et adaptée.

Elle a besoin qu'on lui tienne la main.

Je n'incrimine personne en particulier mais j'en veux à ce système inadapté et chaotique, lorsqu'une AVS est attendue comme le Messie et qu'elle ne vient pas.

A., une enfant différente, perdue dans un monde qui n'est pas le sien.

Nicole, l'auteure de ce récit du quotidien est directrice dans les Alpes-Maritimes, elle « voudrait simplement voir les enfants heureux », je la cite. Les 2 photos qui accompagnent ce texte sont de l'auteur.

SONDAGE DU 5 JUIN

KERMESSE DE FIN D'ANNEE OUI ou NON ?

Le weekend dernier, le sondage du samedi auprès des membres du groupe fermé Facebook du #s2de concernait les kermesses ou spectacles de fin d'année.



Avec l'assouplissement du protocole et le recul du virus, est-il envisageable selon vous de terminer l'année par ce moment convivial où toute la communauté de l'école serait présente ?

(Il s'agit bien des kermesses qui impliquent toute l'école et



non des goûters de fin d'année au sein de chaque classe.)
En bref, kermesse, représentation, spectacle des classes, présence des familles, oui ou non cette année ?

| | |
|---------------------------------|-------------|
| Nombre de votants | 514 |
| Non, pas du tout | 92 % |
| Oui, la date est fixée | 5 % |
| On réfléchit encore | 1,5 % |
| Non, car la mairie a dit non... | 0,1 % |
| Autres réponses | 1,4 % |
| Résultats figés au | 12 juin |

Le résultat est sans appel, ce sera **non** pour la très grande majorité d'entre vous.

Quelques commentaires comme toujours de la part de collègues à la suite de cette mini-enquête. Vous pouvez retrouver l'intégralité des commentaires sur le fil d'actualité du Facebook fermé du #s2de.

VP : « Spectacle filmé pour les autres classes et kermesse sans les parents sur le temps scolaire. »

AC : « On a trouvé un spectacle à 360°, en plein air, de manière à faire quelque chose de joyeux en cette fin d'année. C'est un spectacle de danse de tissus. »

EL : « Spectacle de fin d'année à l'air libre avec les parents, et kermesse mais uniquement avec les enfants sans les parents, petits stands montés et tenus par les enfants par roulement. »

FR : « Je n'ai pas eu le temps de passer mon BE vigile pour garder les parents assis avec un m de distance ou de façon idéale 4m2 autour d'eux... 🤖 »

NC : « Petite journée de jeux pour les enfants, sans parents. »



CJV : « Petite kermesse par zone de 3 classes à la fois dans la cour avec mini représentation de danse aux deux autres classes mais sans parents et sur le temps scolaire. »

SONDAGE DU 6 JUIN

TESTS SALIVAIRES QUI VOUS AIDE A LES ORGANISER ?

Dimanche dernier, la mini-enquête portait sur les tests salivaires. Beaucoup de collègues ont ou auront prochainement les tests salivaires dans leurs écoles.

L'organisation du passage des tests est très différente entre les petites écoles avec un nombre restreint de numéros de Sécurité Sociale à rentrer et les grosses structures avec parfois des milliers de chiffres à rentrer.

Qui est venu vous aider ? Qui s'est présenté dans votre école pour entrer les numéros de SS ? Qui est venu lors du passage effectif des tests ? Qui est venu les chercher ? Avez-vous reçu la notification des résultats ?



Bref, beaucoup de questions sur ce moment quasi obligatoire à un moment ou un autre cette année dans nos établissements.

Les commentaires des collègues à cette mini-enquête sont à retrouver sur le fil d'actualité ; ils peuvent vous permettre de trouver quelques réponses à ces préoccupations qui font baver de nombreux directeurs !

| | |
|---|---------|
| Nombre de votes | 402 |
| Aucun test salivaire à ce jour dans mon école | 55 % |
| Des employés du laboratoire | 12,5 % |
| Personne, j'ai tout organisé | 12 % |
| Des médiateurs COVID de la DSEDEN | 6 % |
| L'infirmière scolaire | 4 % |
| Les agents municipaux de mon école | 2 % |
| Mes collègues | 4 % |
| Autres réponses | 4 % |
| Résultats figés au | 12 juin |

Voici quelques commentaires de collègues sur les passages des tests salivaires :

AD : « Des personnes de la Sécurité Civile employées par la mairie. Le labo n'a RIEN fait, un scandale : 45 Euros facturés par test ! Les prélèvements ont attendu 2H avant d'être récupérés... »



AD bis : « Comment savez-vous qu'il n'y a aucun test positif ? Car moi aucune nouvelle... »

KU : « Aucun test salivaire dans mon école ! Pas vu la couleur... »

TP : « Ils sont prévus les 5 juillet chez moi ! »

HO : « Tests prévus le 25 juin...très utile à cette date !

J'ai simplement reçu le consentement à donner aux parents et à récupérer. Pas informée d'un quelconque tableau à renseigner pour le moment. »

SONDAGE DU 9 JUIN

QUI EST SYNDIQUE ?

Petit sondage : Qui est actuellement syndiqué (peu importe où ?)

| | |
|------------------------------|---------|
| Nombre de réponses | 433 |
| Non, je ne suis pas syndiqué | 50 % |
| Oui, je suis syndiqué | 41 % |
| Je ne suis plus syndiqué | 9 % |
| Résultats figés au | 12 juin |

Quelques commentaires de collègues à la suite de ce sondage proposé par Philou AG :

CL : « je ne le suis pas car je ne me reconnaissais dans aucun syndicat...mais ça va changer. »

AL : « Je me suis syndiquée il y a 6 ans pour la première fois (je suis PE depuis 22 ans), très égoïstement pour que mon cas



soit "soutenu" en CAPD. J'avais, l'année d'avant, fait un recours pour que mes années de direction (entrecoupées d'années de chargée d'école) comptent pour le mouvement. Car évidemment, un chargé d'école n'est pas un directeur quand il s'agit de marquer des points, mais l'est quand on lui refuse un temps partiel de droit. Bref, non syndiquée, on m'a gentiment envoyée paître. Je suis donc syndiquée "utile" dans le syndicat majoritaire, à qui j'envoie ma lettre de résiliation à la fin du mois car ses dernières publications sur la fonction de direction ne me plaisent pas du tout. J'attendrai la création d'un syndicat des directeurs pour adhérer à nouveau. »

CT : « Quand tu subis du harcèlement de la part du maire et que personne de ton syndicat ne bouge le doigt alors qu'un directeur et membre actif de ton syndicat connaît ta situation tu dis basta au syndicat... Idem avec l'Autonome qui voulait bien me fournir un avocat mais à titre personnel car on n'attaque pas une administration... »

MA : « Il y a 2 mois, j'ai quitté le syndicat auquel j'adhérais

depuis 3 ans, celui qui demande le retrait pur et simple du projet de loi Rilhac... J'attends la création officielle du S2Dé pour être de nouveau syndiquée. »

MB : « Je suis syndiqué et je souhaite que, au moins dans un premier temps, la double syndicalisation qui est par ailleurs non interdite par la loi soit inscrite dans les statuts ».

BB : « Syndiquée depuis le début de ma carrière et je suis pour la double syndicalisation. Je suis directrice mais aussi enseignante. Je ne suis pas forcément d'accord avec tout ce que dit mon syndicat mais c'est ainsi dans bon nombre de domaines, on ne peut pas toujours être d'accord avec tout. Il faut savoir en prendre et en laisser. »



D'autres commentaires sont à retrouver dans le fil d'actualité à la date de ce sondage.

Une rapide enquête a été faite à la suite de la demande de MB sur la possibilité de la double appartenance. La majorité des collègues ne se prononce pas sur cette problématique car ils n'ont pas d'opinion précise ni en faveur ni en opposition.

Les collègues qui donnent leur avis sont très largement en faveur de la possibilité qui est légale de cotiser à plusieurs syndicats, un article sur la double appartenance sera en conséquence proposé au vote lors du congrès de juillet.

TP

#S2DE QUELLE BANQUE CHOISIR ?

Cette question va vite nécessiter une réponse. Il faut en effet finaliser le choix pour le lendemain du dépôt des statuts. Les membres du bureau national devront alors ouvrir un compte bancaire pour



permettre la vie financière du #s2de.

Des syndicats bien connus (comptes financiers tous accessibles sur le site du Journal Officiel) ont des cotisations qui montent à des millions d'euros.

Cela nécessite des comptables, des experts comptables et une gestion rigoureuse en lien avec une banque de toute confiance développant des conseils éthiques et soucieuse et respectueuse de l'argent des cotisants.

Voici à titre d'exemple le montant des cotisations du SNES pour le dernier exercice mis en ligne sur le JO, il se monte à plus de 11 millions d'euros.

SNES - SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE SECOND DEGRÉ
COMpte DE RESULTAT AU 31 AOÛT 2019
En Euros

| COMpte DE RESULTAT | 31/08/2019 | 31/08/2018 |
|---|-------------------|----------------|
| Produits d'exploitation | | |
| Ventes de marchandises | | |
| Production de biens | | |
| Prestations de services | 309 292 | 325 269 |
| | 309 292 | 325 269 |
| Subventions d'exploitation | 22 660 | 14 199 |
| Impôts sur les provisions et charges | | |
| Cotisations | 11 661 593 | 11 685 645 |
| Produits des cotisations d'avance (produits constatés d'avance) | | |

Bien évidemment, ce montant ne sera jamais atteint par le #s2de mais il donne une idée des sommes en jeu par le simple envoi de cotisations.

250 000 euros

Si on imagine une cotisation de 50 euros par futur adhérent du #s2de et si on table sur le pourcentage habituel de syndiqués autour de 10% dans toute profession, on arrive au calcul suivant :

50 000 directrices et directeurs des écoles primaires x 10% x 50 euros = 250 000 euros de cotisation par an.



Si on table sur une cotisation à 100 euros, le montant annuel, toujours dans les mêmes pondérations, serait de 500 000 euros toujours par année scolaire.

A quoi servent les cotisations au fait dans les syndicats existants ?

Les cotisations syndicales servent en général à rémunérer dans grand nombre de cas du

personnel salarié, notamment des spécialistes en matière de négociation collective, spécialiste en arbitrage, régimes de retraite, avantages sociaux, santé et sécurité, droits de la personne, communications, formation, recherche, organisation et plus encore.



Elles financent bien évidemment le réseau régional du syndicat.

Elles couvrent toutes les dépenses des membres, y compris les déplacements, l'hébergement et les repas durant les réunions de négociations, les audiences d'aides aux collègues, la formation, le congrès annuel et les conférences.

Elles couvrent les séances de formation des délégués nationaux et régionaux afin qu'ils puissent diriger efficacement les différentes sections et



prendre les bonnes décisions qui concernent le syndicat.

Les cotisations couvrent également le **salaire des membres qui prennent congé** pour faire le travail syndical.

2 banques, 2 rendez-vous pris

A la suite d'une rapide enquête auprès des collègues sur le groupe fermé Facebook du #s2de, 3 banques ont vos préférences : Le **Crédit Mutuel Enseignant (CME)**, la **Banque Populaire-Casden** et la **Caisse d'Épargne**.

Des rendez-vous ont donc été pris auprès de ces 3 banques, le 9 juin pour le **Crédit Mutuel des Enseignants de Nice**, le 12 juin par téléphone avec la **Caisse d'Épargne** et le 23 juin pour la **Banque Populaire-Casden**.

Les comptes-rendus de la réunion avec la CME et du rendez-vous téléphonique avec la Caisse d'Épargne seront à lire dans le prochain numéro du DIRLO HEBDO. Celui de la Casden prévu fin juin sera lui aussi publié mais fin juin.

Le choix de la banque sera fait lors du congrès.

Thierry PAJOT

CONGRES #s2de

Idées d'hébergement

Par Flo

Voici quelques idées de campings à proximité de Puget-Ville. Je ne les ai pas personnellement pratiqués, mais ils se trouvent à 10/15 minutes de mon école environ.

Celui de Pierrefeu est le plus proche de la mer mais le plus loin de l'école, sinon les autres sont à 30/40 minutes de la plage.

Il y a aussi des locations de maison, de chambre sur Airbnb, de roulotte, de maison dans les arbres, de bulles, mais je vous laisse chercher votre bonheur (villages de Gonfaron, Pignans, Carnoules, Puget-Ville, Cuers, Besse-sur-Issole, Pierrefeu, Rocbaron : villages tous à moins de 15 minutes de Puget-Ville).

Si vous avez besoin de conseils ou une demande particulière, n'hésitez pas à me solliciter via l'adresse suivante : « secetaire@s2de.fr ».

Je ne peux loger tout le monde, je précise 😊 .

Sainte Anastasie sur Issole : camping la Vidresse

<https://campinglavidresse.com/>

Rocbaron : camping Soileiluna : 04 94 69 73 62

<https://www.camping-france.com/.../var/rocbaron/soleiluna>

Besse sur Issole : camping du Lac : 04 94 69 74 14

<https://www.camping-france.com/.../besse-sur-issole/le-lac22>

Pierrefeu (limite de Hyères) camping Vert Gapeau : 04 94 65 68 55

<https://www.camping-france.com/.../var/hyeres/vert-gapeau>

Bien évidemment il y a de nombreux autres campings dans le secteur y compris des campings GCU...

Flo



COTISATION DES MEMBRES DU #S2DE DEDUCTION FISCALE LE RESCRIT FISCAL

Afin de vérifier si notre futur syndicat sera habilité à délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs, il faudra sans doute suivre la procédure de rescrit fiscal que l'administration fiscale a mis en place en 2004.



Connaissez-vous le rescrit fiscal ?

Cette procédure permet aux associations de s'assurer de leur statut d'intérêt général, et donc de garantir à leurs donateurs la défiscalisation de leurs dons.

Pour formuler sa demande, il faudra envoyer à la Direction Départementale des Services

Fiscaux du siège social du #s2de un dossier décrivant la situation actuelle du syndicat conformément au modèle donné par l'instruction N° 164 du 19 octobre 2004.

Ce dossier doit être envoyé sous pli recommandé avec accusé de réception.

Le dossier à envoyer est constitué d'un formulaire à remplir et d'un ensemble de pièces jointes dont les statuts du syndicat.

C'est sur la base de ce dossier, et des possibles compléments qui peuvent nous être demandés, que l'administration va statuer sur notre syndicat.

L'auteur de la demande doit être clairement identifié et habilité par l'organisme demandeur.

Il est préférable que l'auteur de la demande soit le secrétaire général du syndicat. Il faudra y joindre outre les statuts d'ailleurs, le PV du congrès.

Il faudra avec précision décrire les activités du syndicat.

Pour juger si nous entrons dans les conditions d'application des articles 200 et 238 bis

du Code Général des Impôts, l'administration fiscale va vérifier si le #s2de remplit les conditions définissant la notion d'intérêt général.

L'administration se doit de répondre dans les 3 mois ; cette réponse est appelée rescrit fiscal.

C'est un gage de sécurité, car elle engage les services fiscaux et ce sera, une sécurité pour nous de recevoir des cotisations et, pour les membres, de déduire 66% ou d'obtenir un crédit d'impôts selon si on fonctionne par l'abattement de 10% ou les frais réels.

En cas de non-réponse dans les 3 mois, l'accord des Impôts est tacite.



À la suite de l'interrogation d'un ancien directeur des Services Fiscaux, voici sa réponse sur le rescrit fiscal envisagé par le #s2de :

« Il y a 2 solutions : soit la question adressée à



l'administration (le rescrit) soit le choix d'appliquer d'emblée en ajoutant un message « expresse » pour le signaler (c'est la « mention expresse »).

Si l'administration n'est pas d'accord, elle rectifie d'office sans aucune pénalité. Le mieux est de combiner les deux : on applique et on le signale expressément en demandant une réponse.

Sur le fond, il y a toutefois deux choses à noter : l'application de la déduction fiscale de 66% ne peut être rétroactive et ne vaut que pour l'avenir (déduction des revenus de l'année en cours) et la question de savoir à quel moment le syndicat est censé exister : dépôt et récépissé de la mairie du siège social ou reconnaissance par le MEN ? ».

Réponse donnée par Christian ESTEVE, ancien directeur des Services Fiscaux et ancien Conservateur des Hypothèques.

Thierry PAJOT, aide de Lolo Fil sur le rescrit fiscal.



DIRLO HEBDO

Ville de publication de ce numéro : Nice

Rédaction : Thierry PAJOT

Correction orthographique : Florence COMTE

Prochaine parution :

Samedi 19 juin 2021

Date limite de réception des articles :

Vendredi 18 juin 2021

Pour toute correspondance ou l'envoi de vos écrits :

accueil@s2de.fr

[\(nouvelle adresse\)](#)

CHANGEMENT DE HASTAG

#s2dé devient #s2de

Afin de référencer sur Twitter ou sur Facebook le syndicat, penser à utiliser le #s2de

CONGRES DE PUGET-VILLE

9 et 10 JUILLET

DEBUT DES INSCRIPTIONS

Le congrès débutera le vendredi 9 juillet à 11h30 par un repas partagé (auberge espagnole). L'apéritif vous sera offert avec des vins locaux. Le début officiel du congrès est à 14h si vous ne souhaitez pas participer au repas du vendredi. La première journée se terminera à 18h30.

Le samedi 10 juillet, nous nous retrouverons dès 8h30 autour d'un café. Les travaux débuteront à 9h. Le midi, nous déjeunerons dans un restaurant de Puget-Ville (inscription au préalable).

Nous finirons la journée de samedi par le vote solennel des statuts, du règlement intérieur, des intentions et l'élection au sein du Bureau National des représentants nationaux du #s2de.

Le procès-verbal du congrès sera alors signé et le #s2de sera officiellement lancé.

INSCRIPTIONS A ENVOYER DES A PRESENT A

secretaire@s2de.fr

en précisant la présence pour les 2 jours ou uniquement pour une des 2 journées.